



Conseil régional
Groupe Droite, Centre et Régionalistes
Kuzul Rannvro Breizh
Gronn Tu-dehoù, Kreiz ha rannvroelourien

Chambre Syndicale des Algues et Végétaux
Marins
Monsieur Jean-Baptiste WALLAERT
Port de commerce
6 rue de Porstrein
29200 BREST

Rennes, le 22 mars 2021

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'aide financière du Conseil Régional de Bretagne pour "**le suivi de l'évolution des cadres réglementaires et normatifs des algues (période 2021-2023)**".

J'ai le plaisir de vous faire connaître que la Commission permanente du Conseil Régional, lors de sa séance du 22 mars 2021, a décidé de vous accorder une subvention de 25 000 €.

Croyez bien que je me réjouis que votre dossier ait obtenu un avis favorable.

Vous recevrez prochainement des services régionaux une notification de cette décision ainsi que les modalités pratiques afférentes.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement,

Agnès LE BRUN

Conseillère régionale de Bretagne